

QUE la municipalité accepte les travaux exécutés par la firme E. Rollin inc. et qu'un montant équivalent à 5% du montant total des travaux soit retenu par la firme d'ingénierie CGDU à titre de cautionnement pour une période d'un an et jusqu'à l'acceptation définitive de la rue. Les lots concernés sont 3 802 469 (sentier), 3 802 470 (sentier), 3 802 472 (parc) et 3 802 473 (rue).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Correspondance

Lecture est faite de la correspondance, notamment celle ayant trait à :

Ministère des Affaires municipale, régions et occupation du territoire (1^{er} avril 2011)

Re : Déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie

Il est proposé par Mario Santini appuyé par Alexandre Zalac et résolu que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur signe la déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie du MAMROT.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Tourisme Suroît (avril 2011)

Re : Convocation à l'Assemblée générale annuelle le jeudi 28 avril 2011

Il est proposé par Mario Santini, secondé par Paul Cozens et résolu de mandater Jean Lalonde et Sarah Mailhot pour assister à l'Assemblée générale de l'Office de tourisme du Suroît.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Solidarité rurale du Québec (avril 2011)

Re : Ruralia, la 18^e conférence nationale de solidarité rurale du 19 et 20 mai 2011

54-04-11

Comptes à payer

Il est proposé par Alexandre Zalac, secondé par Mario Santini et résolu d'accepter la liste des comptes à payer dont les numéros de chèques sont les suivants :

2011	
Chèques nos C1100066 à C1100106	53 464,08\$
Paiement Accès D (I) 1000364 à 1000375	4 679,21\$
Chèques de salaires nos P1100022 à P1100042	9 363,29\$
GRAND TOTAL	67 506,58 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

55-04-11

Nouvel inspecteur municipal

Il est proposé par Mario Santini appuyé par Mario Cardinal et résolu de nommer M. Alexandre Piuze, au poste d'inspecteur municipal de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

56-04-11

Adhésion de l'inspecteur à la COMBEQ

Sur une proposition de Paul Cozens, secondé par Mario Santini, il est résolu que l'inspecteur municipal adhère à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et

en environnement du Québec (COMBEQ) pour un montant de 255\$ plus taxes pour l'année 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

57-04-11

Embauche d'une archiviste pour terminer le travail d'archivage

Sur une proposition de Alexandre Zalac, secondé par Paul Cozens, il est résolu d'embaucher Mme Renée Dumais pour terminer le travail d'archivage et de documentation pour environ 30 jours au taux horaire de 18\$/h pour un montant approximatif de 3700\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

58-04-11

Achat d'un ordinateur et d'un routeur

Sur une proposition de Paul Cozens, secondé par Guy Guénette, il est résolu de faire l'achat d'un ordinateur et d'un routeur qui sont en mauvais état ainsi qu'une batterie de secours pour l'ordinateur pour des frais totaux d'environ 700\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

59-04-11

Formation de la directrice générale sur le logiciel de comptabilité CIB

Sur une proposition de Alexandre Zalac, secondé par Guy Guénette et résolu que la directrice générale Mme Sarah Mailhot puisse suivre un cours sur le logiciel de comptabilité CIB afin de lui permettre d'émettre les paies et d'utiliser le système adéquatement. Les frais de formation par téléphone (60\$/h) et sur place (1 jour ½) seraient d'environ 1350\$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

60-04-11

Formation sur l'éthique pour les élus

Sur une proposition de Mario Santini, secondé par Alexandre Zalac, il est résolu que les élus de la municipalité s'inscrivent à une formation sur l'éthique donnée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM). La formation donnée par la FQM coûte 80\$ par élu pour un total de 560\$. Cette formation est obligatoire par la loi 109 et doit être complétée d'ici juin 2012. À défaut de s'y conformer, les élus ne peuvent siéger sur le conseil. Un calendrier des formations sera remis aux élus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

61-04-11

Adhésion au Conseil régional de l'environnement de la Montérégie

Sur une proposition de Mario Santini, secondé par Paul Cozens, il est résolu d'adhérer à titre d'organisme partenaire au Conseil régional de l'environnement de la Montérégie pour un montant de 75\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

62-04-11

Location du presbytère

Sur une proposition de Mario Santini, appuyé par Alexandre Zalac, il est résolu qu'un avis de changement d'affectation soit donné au locataire du presbytère, M. Lauzon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Voirie, transports, urbanisme

63-04-11

Demande de dérogation mineure – Dossier du 937 rue des Merles

Emplacement : Lot numéro 4 741 972 et le lot numéro 4 741 973, tous deux situés au 937 des Merles.

Nature et effet de la demande:

La marge avant du lot 4 741 972 n'est pas conforme en vertu du règlement de lotissement numéro 154, article 303.

La marge avant du lot numéro 4 741 973 n'est pas conforme en vertu du règlement de lotissement numéro 154, article 303.

Le lot numéro 4 741 973 n'est pas conforme en rapport avec la superficie minimale de 3000 mètres en vertu du règlement de lotissement numéro 154, article 303.

Raison

Détacher une partie du lot original 2 398 949 afin de vendre le résidu du lot pour construction.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) dans sa résolution no U-2011-119 en date du 15 mars 2011;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été dûment affiché en date du 22 mars 2011,

Il est proposé par Guy Guénette,
Secondé par Mario Santini et résolu

QUE la demande de dérogation mineure soit accordée pour la propriété située au 937 rue des Merles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

64-04-11

2^e proposition d'achat de terrain par Mme Patry et messieurs Cocher

Sur une proposition de Paul Cozens, appuyé par Mario Santini, il est résolu que la 2^e proposition d'achat soit refusée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

65-04-11

Soumission pour abat poussière

Sur une proposition de Mario Santini, appuyé par Paul Cozens, il est résolu de ne pas faire l'achat d'abat poussière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

66-04-11

Soumission pour fauchage

Sur une proposition de Alexandre Zalac, appuyé par Mario Santini, il est résolu de retenir les services de Pierre Gregory pour le fauchage des abords des routes de la municipalité pour la saison 2011 ainsi que le sentier de l'envolée de castor sur une

longueur de 2km et autour des barrières à raison de 2 coupes dans l'été. Le montant total s'élève à 1930\$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

67-04-11

Soumission pour marquage

Sur une proposition de Alexandre Zalac, appuyé par Paul Cozens, il est résolu de retenir les services de Marquage Multilignes pour les travaux de marquage pour l'année 2011 pour un prix total de 1139,25\$ incluant taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

68-04-11

Éclairage public au coin de la 325 et de la Promenade du cerf

Sur une proposition de Guy Guénette, appuyé par Alexandre Zalac, il est résolu qu'une lumière soit posée au coin de la 325 et de la Promenade du cerf pour un montant de 695\$ + taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

69-04-11

Adhésion aux Fleurons du Québec

Sur une proposition de Paul Cozens, appuyé par Alexandre Zalac, il est résolu d'adhérer aux Fleurons du Québec pour un montant de 230\$ annuellement pour les années 2011, 2012 et 2013

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

70-04-11

Invitation pour le contrat d'horticulture

La municipalité désire aviser ses citoyens qu'elle est ouverte à recevoir des propositions pour les travaux d'horticulture des bâtiments municipaux.

71-04-11

État de la route 325

Sur une proposition de Mario Santini, appuyé par Alexandre Zalac, il est résolu de faire parvenir une lettre au Ministère des transports du Québec avec une copie conforme à la députée Mme Lucie Charlebois concernant le piètre état de la route 325.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 21h20.

Jean Lalonde, maire

Sarah Mailhot, directrice générale